

Delphine JEANNOT

Le mécénat artistique de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, duc et duchesse de Bourgogne (1404-1424)¹

« Est mécène quiconque, sans exercer lui-même d'activité artistique, contribue à promouvoir la pratique de l'artiste. Derrière toute œuvre, ou presque, se manifeste la présence de quelqu'un qui commande et achète. (...) Le mécène, acheteur et collectionneur, exerce toujours un choix, une action critique implicite, et il s'érige ainsi souvent en arbitre du goût, dont les idées influencent de façon décisive les caractères mêmes de la production artistique². »

Cette définition met bien en lumière l'intérêt de l'étude du mécénat artistique en histoire de l'art : le mécène ne peut pas réaliser l'œuvre d'art lui-même mais, sans lui, cette dernière ne peut pas être produite. Les mécènes eurent donc, par leurs choix, une influence réelle sur l'évolution des techniques artistiques et des goûts de leur époque. Cette importance du mécénat fut affirmée en France plus particulièrement à la fin du Moyen-Âge, aux XIV^e et surtout au XV^e siècles à travers le mécénat princier des Valois. Jean de Berry, frère du roi Charles V, grand amateur d'art et collectionneur, fut certainement un de ceux qui illustra ce trait de l'époque avec le plus de faste, à tel point que la postérité du duc de Berry lui conféra un rôle plus important sur le plan des arts que sur le plan politique. Par contre, l'historiographie française nous dépeignit, concernant Jean sans Peur, un portrait à l'opposé de celui de son oncle. Fin politique, voire manipulateur et démagogue selon le parti pris, l'image du duc de Bourgogne façonnée par l'historiographie classique est tout sauf celle d'un prince cultivé, amateur d'art. Bertrand Schnerb, dans la toute récente monographie qu'il a dédiée à ce prince, rappelle ce fait dès les premières pages³. Et pourtant, nous devons au mécénat du duc de Bourgogne quelques unes des plus belles réalisations artistiques de l'époque, à l'image du *Livre des merveilles du monde* qu'il fit réaliser pour offrir à Jean de Berry.

Grâce à la qualité des sources conservées sur la cour de Bourgogne -nous disposons en particulier d'une comptabilité très élaborée et très complète, ainsi que des deux inventaires après décès listant les objets d'art et usuels possédés par Jean sans Peur et Marguerite de Bavière au moment de leurs décès respectifs- il est possible aujourd'hui de relever les manuscrits, tapisseries, peintures ou encore les pièces d'orfèvrerie présents dans chacune des collections du couple au moment de leur décès. Certes, nous ne prétendons pas reconstituer à l'identique les collections passées du duc et de la duchesse de Bourgogne. Néanmoins, ce travail permet de se faire une idée assez précise -une sorte « d'instantané »- de la qualité de leur mécénat artistique à la fin de leur vie, jusqu'alors méconnu.

Cependant, se contenter de voir le mécénat artistique princier uniquement sous la forme d'un divertissement, comme dans la citation de Philippe de Mézière⁴ disant que c'était « chose convenable que le roi ait des ménestrels (...) pour se recréer et faire bonne digestion après conseils et travaux », c'est négliger une autre fonction de l'art. En effet, le mécène n'est pas seulement un « arbitre du goût » : l'œuvre d'art n'est pas qu'un bel objet, il peut avoir un impact politique. Le mécène peut, par cet intermédiaire et grâce à l'artiste, affermir son pouvoir, parfois même légitimer une action politique et s'assurer une « postérité ». Ainsi, par exemple, la série de manuscrits illustrés commandés par Jean sans Peur pour les membres de

¹ Doctorat préparé sous la direction de Mme Anne-Marie Legaré ; en cinquième année de thèse en 2007-2008. La soutenance se tiendra le 24 novembre 2008 à l'Université de Lille 3.

² Définition du mot « mécénat » de l'*Encyclopædia Universalis*.

³ SCHNERB (Bertrand), *Jean sans Peur, le prince meurtrier*, Paris, 2005, p.11.

⁴ Philippe de Mézières fut conseiller du roi Charles V, puis précepteur du dauphin Charles VI.

sa famille à l'homme de Loi Jean Petit sur *l'Eloge du Tyrannicide* avait pour unique objet de légitimer le crime perpétré par le duc de Bourgogne contre Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, en novembre 1407. Il s'agit là d'un point important à approfondir puisque les cadeaux, échangés en particulier le jour des étrennes du 1^{er} janvier, se firent le reflet des stratégies politiques de chaque prince et de l'évolution des rapports entre eux. L'étude des échanges artistiques, notamment entre les familles de Berry et de Bourgogne, permet d'appréhender avec une plus grande acuité l'évolution de leurs relations en fonction du contexte politique et de leurs ambitions personnelles. N'oublions pas que le mécénat artistique est à la fois « expression » et « moyen » d'un gouvernement idéal.

Enfin, l'étude du mécénat artistique de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière permet de mettre en lumière l'ensemble du réseau des « artistes »⁵, artisans mais aussi de tous les intermédiaires, créé à la cour de Bourgogne. Là encore, grâce aux sources conservées, il est possible d'identifier les artistes les plus importants et de suivre leur carrière au service du duc et de la duchesse.

Les différents points de cette étude visent aussi à réhabiliter le rôle de la femme dans l'étude du mécénat princier à l'époque médiévale en France, en proposant une étude à part entière des collections possédées par Marguerite de Bavière.

Articles parus

- «Jean sans Peur et Douai : les relations entre le duc et une de ses «bonnes villes» de Flandre», *Revue des amis de Douai*, tome XIV, n°4 (janvier 2003), p. 4-7.
- «L'argent au service de l'art au Moyen Âge : le mécénat bibliophilique de Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne», *CASA info* n° 81, avril 2004, p. 22-25.
- «Les bibliothèques de princesses en France au temps de Charles VI : l'exemple de la bibliothèque de Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne», *Livres et lectures des femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Actes du colloque de Lille (24 au 26 mai 2004), éd. par Anne-Marie Legaré, Turnhout, 2007, p. 191-210.

⁵ Au Moyen Âge, il n'y a pas véritablement de notion d' « artiste ». Dans les sources est précisé, à côté du nom de la personne citée, son métier ou sa spécialité, mais jamais nous ne trouvons le mot « artiste ». Le terme « artiste » a été employé a posteriori pour nommer les artisans les plus talentueux et célèbres de l'époque.